

ASSEMBLÉE — 40^e SESSION

COMMISSION TECHNIQUE

Point 30 : Autres questions à examiner par la Commission technique

ASSURANCE DE LA SÉCURITÉ PAR LES ÉTATS : ÉTABLISSEMENT
D'INDICATEURS PROACTIFS À L'ÉCHELLE RÉGIONALE

(Note présentée par la République dominicaine)

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

La stratégie de gestion réactive est utile pour évaluer les résultats des initiatives des États pour assurer la sécurité, afin de valider l'efficacité des mesures prises pour réduire au minimum les incidents indésirables et protéger la vie des passagers et assurer la sécurité des vols et la continuité des activités. Cependant, ces mesures arrivent tardivement, après que les incidents que l'on cherche à éviter se soient produits.

Depuis les débuts de l'aviation, les enquêtes relatives aux incidents et accidents constituent la principale source d'information pour la prise de décisions visant le renforcement de la sécurité. Cependant, compte tenu de la tendance à la baisse et des méthodes prédictives aujourd'hui en place dans l'aviation, les États doivent pouvoir compter sur une information proactive pour appliquer les mesures opportunes destinées à éviter les incidents et les accidents.

Il est donc nécessaire d'établir, à l'échelle régionale, des indicateurs proactifs de la performance des États qui seront une source précieuse d'informations sur l'expérience des États et les résultats des mesures, des procédures, de la promotion et de la surveillance, ainsi que sur les tendances en matière de sécurité émanant des États.

Suite à donner : L'Assemblée est invitée :

- a) à demander à l'OACI de charger les groupes régionaux de sécurité de l'aviation (RASG) de mettre sur pied des groupes de travail avec les États en vue d'établir des indicateurs proactifs de la performance des États, de leurs résultats et de leurs tendances en matière de sécurité, afin que, selon le contexte, les mesures et pratiques optimales soient diffusées et appliquées dans le cadre d'une promotion mondiale de la sécurité de l'aviation ;
- b) à demander à l'OACI d'organiser des formations et des plateformes pour l'échange d'informations sur les expériences en la matière, afin d'orienter les États dans la prise de décision fondée sur les données.

<i>Objectifs stratégiques :</i>	La présente note de travail se rapporte à l'Objectif stratégique Sécurité.
<i>Incidences financières :</i>	Sans objet.
<i>Références :</i>	Doc 10004, <i>Plan pour la sécurité de l'aviation dans le monde</i> Annexe 19 – <i>Gestion de la sécurité</i> Doc 9859, <i>Manuel de gestion de la sécurité</i>

¹ Version espagnole fournie par la République dominicaine.

1. INTRODUCTION

1.1 Les indicateurs de sécurité ont pour but de renseigner l'État sur sa performance afin de lui permettre d'améliorer constamment son niveau de sécurité. Depuis les débuts de l'aviation, la sécurité a subi bon nombre de transformations, pour passer d'une prise de décisions tributaire des données sur les incidents et les accidents à une gestion prédictive des risques, en usage aujourd'hui.

2. ANALYSE

2.1 Les stratégies réactives de gestion de la sécurité proposent des mesures et des recommandations pour prévenir les incidents et les accidents, mais ces mesures arrivent après que ce que l'on cherche à éviter se soit produit. En conséquence, des indicateurs réactifs pour la prise de décisions visant à renforcer la sécurité seraient également de nature tardive.

2.2 Il serait recommandable de veiller à ce qu'un système de gestion de la sécurité soit composé d'un nombre équilibré d'indicateurs réactifs et proactifs pour mesurer la performance en matière de sécurité, et que ces indicateurs soient orientés en particulier vers les aspects proactifs et prédictifs.

2.3 La création à l'échelle régionale d'indicateurs proactifs de la performance des États aurait pour effet de promouvoir de meilleures pratiques, la recherche constante d'une amélioration de la performance, la diffusion d'informations précieuses sur l'expérience des États et les résultats des mesures, des procédures, des initiatives de promotion et de la surveillance, et de dégager des tendances en matière de sécurité dans les États. Cela serait un contraste par rapport à la diffusion d'indicateurs réactifs comme le nombre de décès, d'accidents, d'incidents, qui sont certes nécessaires pour les démarches d'enquête aux fins d'analyse et pour formuler des recommandations et favoriser la prévention, mais ce n'est pas l'objectif principal d'un système de gestion de la sécurité, qui s'attache plutôt à réduire au minimum les incidents indésirables et à protéger la vie des passagers et assurer la sécurité des vols et la continuité des activités pour le développement de l'aviation et des peuples.

3. CONCLUSION

3.1 La création d'indicateurs proactifs de la performance des États à l'échelle régionale serait un facteur habilitant pour réaliser les objectifs du GASP 2020-2022 comme la réduction permanente des risques à la sécurité, le renforcement de la capacité des États de supervision de la sécurité, la mise en place de programmes nationaux de sécurité efficaces, une collaboration régionale accrue et une plus grande utilisation des programmes de l'industrie grâce au partage de l'expérience et des meilleures pratiques qui deviendront des tendances à travers les indicateurs élaborés par les États.